

L'Assemblée nationale se réunit de nouveau à la mi-octobre 1849. Le 1^{er} novembre, Bonaparte la surprit par un message dans lequel il annonçait le renvoi du ministère Barrot-Falloux et la formation d'un nouveau cabinet. Jamais on ne renvoya des laquais avec aussi peu de cérémonie que Bonaparte ses ministres. Les coups de pied, destinés à l'Assemblée nationale, ce furent Barrot et C^{ie} qui les reçurent en attendant.

Le ministère Barrot était, comme nous l'avons vu, composé de légitimistes et d'orléanistes, un ministère du parti de l'ordre. Bonaparte en avait eu besoin pour dissoudre la Constituante républicaine, entreprendre l'expédition contre Rome et briser le Parti démocrate. Il s'était, en apparence, éclipsé derrière ce ministère, avait abandonné le pouvoir gouvernemental entre les mains du parti de l'ordre, et arboré le masque modeste, que portait sous Louis-Philippe le gérant responsable des journaux, le masque de l'homme de paille". Maintenant, il se débarrassait de ce déguisement qui n'était plus le voile léger sous lequel il pouvait dissimuler sa physiologie, mais le masque de fer qui l'empêchait de montrer sa physiologie propre. Il avait installé au gouvernement le ministère Barrot pour briser, au nom du parti de l'ordre, l'Assemblée nationale républicaine, et il le renvoyait pour bien montrer qu'il ne dépendait pas de l'Assemblée du parti de l'ordre.

Il ne manquait d'ailleurs pas de raisons plausibles pour ce renvoi. Le ministère Barrot négligeait même les formes de bienséance qui auraient pu faire paraître le président de la République comme une puissance à côté de l'Assemblée nationale. Pendant les vacances de l'Assemblée nationale, Bonaparte publia une lettre adressée à Edgar Ney, dans laquelle il semblait désapprouver la conduite libérale du pape, de même que, en opposition avec la Constituante, il avait publié une lettre dans laquelle il félicitait Oudinot de son attaque contre la République romaine. Lorsque l'Assemblée nationale vota les crédits pour l'expédition romaine, Victor Hugo, par un prétendu libéralisme, mit la lettre en discussion. Le parti de l'ordre étouffa l'incident sous des interruptions méprisantes, comme si les lubies de Bonaparte pouvaient avoir la moindre importance politique. Aucun des ministres ne releva le gant. A une autre occasion, Barrot, avec son pathos grandiloquent, fit entendre, du haut de la tribune, des paroles d'indignation au sujet des "intrigues abominables" qui, d'après lui, se tramaient dans l'entourage immédiat du président. Enfin, alors qu'il obtenait de l'Assemblée nationale un douaire pour la duchesse d'Orléans, le ministère repoussa toute proposition d'augmentation de la liste civile présidentielle. Or, chez Bonaparte, le prétendant impérial se confondait si étroitement avec le chevalier de fortune déchu qu'à sa grande idée de se croire prédestiné à restaurer l'Empire, s'ajoutait toujours, pour la compléter, celle que le peuple français était prédestiné à payer ses dettes.

Le ministère Barrot-Falloux fut le premier et le dernier *ministère parlementaire* de Bonaparte. Son renvoi constitue, par conséquent, un tournant décisif. Avec lui, le parti de l'ordre perdit, sans pouvoir la reconquérir, une position indispensable pour la défense du régime parlementaire et la possession du pouvoir exécutif. On se rend compte immédiatement que, dans un pays comme la France, où le pouvoir exécutif dispose d'une armée de fonctionnaires de plus d'un demi-million de personnes et tient, par conséquent, constamment sous sa dépendance la plus absolue une quantité énorme d'intérêts et d'existences, où l'État enserme, contrôle, réglemente, surveille et tient en tutelle la société civile, depuis ses manifesta-

tions d'existence les plus vastes jusqu'à ses mouvements les plus infimes, de ses modes d'existence les plus généraux jusqu'à la vie privée des individus, où ce corps parasite, grâce à la centralisation la plus extraordinaire, acquiert une omniprésence, une omniscience, une capacité de mouvement et un ressort accru, qui n'a d'analogue que l'état de dépendance absolue, la difformité incohérente du corps social, on comprend donc que, dans un tel pays, l'Assemblée nationale, en perdant le droit de disposer des postes ministériels, perdait également toute influence réelle, si elle ne simplifiait pas en même temps l'administration de l'État, ne réduisait pas le plus possible l'armée des fonctionnaires et ne permettait pas, enfin, à la société civile et à l'opinion publique de créer leurs propres organes, indépendants du pouvoir gouvernemental. Mais *l'intérêt matériel* de la bourgeoisie française est précisément lié de façon très intime au maintien de cette machine gouvernementale vaste et compliquée. C'est là qu'elle case sa population superflue et complète sous forme d'appointements ce qu'elle ne peut encaisser sous forme de profits, d'intérêts, de rentes et d'honoraires. D'autre part, son *intérêt politique* l'obligeait à aggraver de jour en jour la répression, et, par conséquent, à augmenter les moyens et le personnel du pouvoir gouvernemental, tandis qu'en même temps il lui fallait mener une guerre ininterrompue contre l'opinion publique, mutiler et paralyser jalousement les organes moteurs indépendants de la société, là où elle ne réussissait pas à les amputer complètement. C'est ainsi que la bourgeoisie française était obligée, par sa situation de classe, d'une part, d'anéantir les conditions d'existence de tout pouvoir parlementaire et, par conséquent aussi, du sien même, et, d'autre part, de donner une force irrésistible au pouvoir exécutif qui lui était hostile.

Le nouveau ministère s'appelait d'Hautpoul. Non pas que le général d'Hautpoul eût obtenu le rang de président du Conseil. En renvoyant Barrot, Bonaparte supprima au contraire cette dignité, qui condamnait, il est vrai, le président de la République au néant légal d'un roi constitutionnel, mais d'un roi constitutionnel sans trône ni couronne, sans sceptre ni glaive, sans irresponsabilité, sans la possession imprescriptible de la plus haute dignité de l'État et, ce qui était le plus fatal, sans liste civile. Le ministère d'Hautpoul ne comptait qu'un seul homme jouissant d'un certain renom parlementaire, le Juif Fould, l'un des membres les plus tristement fameux de la haute finance. On lui donna le ministère des Finances. Il suffit de feuilleter les cotes de la Bourse de Paris pour se rendre compte qu'à partir du 1^{er} novembre 1849, les valeurs françaises montent et descendent selon la hausse et la baisse des actions bonapartistes. Pendant que Bonaparte trouvait ainsi des affiliés à la Bourse, il s'emparait en même temps de la police, en nommant Carlier préfet de police de Paris.

Cependant, les conséquences du changement de ministère ne pouvaient se manifester qu'à la longue. Tout d'abord, Bonaparte n'avait fait un pas en avant que pour pouvoir d'une façon plus évidente être repoussé en arrière. Son message brutal fut suivi de la déclaration de soumission la plus servile à l'Assemblée nationale. Chaque fois que les ministres faisaient une tentative timide de présenter ses marottes personnelles à l'Assemblée sous forme de projets de loi, ils ne semblaient eux-mêmes que remplir à contrecœur, contraints par leur situation, des ordres comiques, de l'insuccès desquels ils étaient persuadés d'avance.



Chaque fois que Bonaparte divulguait ses intentions derrière le dos des ministres et jouait de ses *idées napoléoniennes*, ses propres ministres le désavouaient du haut de la tribune de l'Assemblée nationale. Ses désirs d'usurpation ne semblaient se faire entendre que pour entretenir les rires malicieux de ses adversaires. Il se comportait comme un génie méconnu que le monde entier considère comme un simple d'esprit. Jamais, il ne fut plus complètement l'objet du mépris de toutes les classes qu'au cours de cette période. Jamais, la bourgeoisie ne domina de façon plus absolue, jamais, elle ne fit plus ostensiblement étalage des insignes du pouvoir.

Je n'ai pas à faire ici l'histoire de son activité législative, qui se résume, au cours de cette période, en deux lois principales ; la première, qui rétablit l'*impôt sur les boissons*, et la seconde, la *loi sur l'enseignement*, qui abolit l'incrédulité. Si l'on rendait ainsi plus difficile aux Français la jouissance du vin, on leur versait avec d'autant plus d'abondance l'eau de la vraie vie. Si la bourgeoisie, en rétablissant les impôts sur les boissons, proclamait l'intangibilité du vieux système fiscal détesté, elle s'efforçait, au moyen de la loi sur l'enseignement, de s'assurer de l'ancien état d'esprit des masses, qui le lui faisait supporter. On est surpris de voir les orléanistes, les bourgeois libéraux, ces anciens apôtres du voltairianisme et de la philosophie éclectique, confier à leurs ennemis héréditaires, les jésuites, la direction de l'esprit français. Mais orléanistes et légitimistes pouvaient diverger en ce qui concerne le prétendant à la couronne, ils comprenaient que leur domination commune imposait l'unification des moyens d'oppression de deux époques, et qu'il fallait compléter et renforcer les moyens d'asservissement de la monarchie de Juillet par ceux de la Restauration.

Les paysans, déçus dans tous leurs espoirs, plus que jamais écrasés, d'une part, par le cours bas des céréales, d'autre part, par l'accroissement des charges fiscales et de la dette hypothécaire, commencèrent à s'agiter dans les départements. On leur répondit en traquant les instituteurs, qui furent soumis aux ecclésiastiques, les maires, qui furent soumis aux préfets, et en organisant tout un système d'espionnage, auquel tout le monde fut soumis. A Paris et dans les grandes villes, la réaction elle-même revêt la physionomie de son époque et provoque plus qu'elle n'abat. A la campagne, elle est plate, grossière, mesquine, fatigante, tracassière, en un mot, elle est gendarme. On se rend compte comment trois années d'un pareil régime de gendarmerie, consacré par le régime des curés, devaient démoraliser des masses inéduquées.

Quelle que fût la somme de passion et de déclamation que le parti de l'ordre pût dépenser, du haut de la tribune de l'Assemblée nationale, contre la minorité, ses discours restaient monosyllabiques comme celui du chrétien dont les paroles doivent se borner à : "Oui, oui, non, non !" Monosyllabiques du haut de la tribune comme dans la presse, fades comme une énigme dont on connaît d'avance la solution. Qu'il s'agît du droit de pétition ou de l'impôt sur les boissons, de la liberté de la presse ou du libre-échange, des clubs ou de l'organisation municipale, de la protection de la liberté personnelle ou de la réglementation du budget, le mot d'ordre revenait toujours à nouveau, le thème restait toujours le même, la sentence était toujours prête et invariablement la même : *Socialisme !* On déclara *socialiste* même le libéralisme bourgeois, la culture bourgeoise, la réforme financière bourgeoise. C'était du socialisme que de construire un chemin de fer là où il y avait déjà un canal, et c'était du socialisme que de se défendre avec un bâton quand on vous attaquait avec une épée.

Ce n'était pas là une simple façon de parler, une mode, une tactique de parti. La bourgeoisie se rendait très bien compte que toutes les armes qu'elle avait forgées contre le féodalisme se retournaient maintenant contre elle-même, que tous les moyens d'instruction qu'elle avait institués se retournaient contre sa propre culture, que tous les dieux compte que toutes les prétendues libertés bourgeoises et institutions de progrès attaquaient et menaçaient sa domination de classe, à la fois dans sa base sociale et à son sommet politique, et étaient, par conséquent, devenues « socialistes ». Elle voyait avec raison dans cette menace et dans cette attaque le secret du socialisme, dont elle comprend mieux le sens et la tendance que le prétendu socialisme lui-même, ce socialisme qui ne peut pas arriver à comprendre pourquoi la bourgeoisie se ferme obstinément à lui, qu'il gémissent sentimentalement sur les souffrances de l'humanité ou qu'il annonce chrétiennement la venue du royaume millénaire et l'ère de la fraternité universelle, qu'il radote à la manière des humanistes sur l'esprit, la culture, la liberté ou invente un système de réconciliation et de prospérité de toutes les classes de la société. Mais ce que la bourgeoisie ne comprenait pas, c'était que son *propre régime parlementaire*, sa *domination politique*, en général, devaient fatalement à leur tour être condamnés comme *socialistes*. Tant que la domination de la classe bourgeoise ne s'était pas complètement organisée, n'avait pas trouvé son expression politique pure, l'antagonisme des autres classes ne pouvait pas, non plus, se manifester nettement, et là où il se manifestait, prendre cette tournure dangereuse qui transforme toute lutte contre le pouvoir d'État en une lutte contre le capital. Si, dans tout mouvement de la société, la bourgeoisie voyait 1° « ce ordre » en danger, comment pouvait-elle vouloir défendre, à la tête de la société, le *régime du désordre*, son propre régime, le *régime parlementaire*, ce régime qui, suivant l'expression d'un de ses orateurs, ne vit que dans la lutte et par la lutte ? Le régime parlementaire vit de la discussion, comment l'interdirait-il ? Chaque intérêt, chaque institution sociale, y sont transformés en idées générales, discutés en tant qu'idées. Comment un intérêt, une institution quelconque pourraient-ils s'élever au-dessus de la pensée et s'imposer comme articles de foi ? La lutte oratoire à la tribune provoque les polémiques de presse. Le club de discussion au Parlement trouve son complément nécessaire dans les clubs de discussion des salons et des cabarets. Les représentants qui en appellent constamment à l'opinion publique, lui donnent le droit de s'exprimer au moyen de pétitions. Le régime parlementaire remet tout à la décision des majorités, comment les grandes majorités en dehors du Parlement ne voudraient-elles pas décider, elles aussi ? Quand, au sommet de l'État, on joue du violon, comment ne pas s'attendre que ceux qui sont en bas se mettent à danser ? Ainsi donc, en taxant d'hérésie "*socialiste*" ce qu'elle avait célébré autrefois comme "*libéral*", la bourgeoisie reconnaît que son propre intérêt lui commande de se soustraire aux dangers du *self-government* ; que, pour rétablir le calme dans le pays, il faut avant tout ramener au calme son Parlement bourgeois ; que, pour conserver intacte sa puissance sociale, il lui faut briser sa puissance politique ; que les bourgeois ne peuvent continuer à exploiter les autres classes et à jouir tranquillement de la propriété, de la famille, de la religion qu'à la condition que leur classe soit condamnée au même néant politique que les autres classes ; que, pour sauver sa bourse, la bourgeoisie doit nécessairement perdre sa couronne et que le glaive qui doit la protéger est fatalement aussi une épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête.